

Décisions publiées le 14 septembre 2022

www.vaucluse.fr

**Publiées le
14 septembre 2022**

Département de
Vaucluse

POLE DEVELOPPEMENT

Décision n° 22 CO 003 portant attribution des bourses départementales aux collégiens vauclusiens - deuxième répartition – année scolaire 2021/2022

DOMINIQUE SANTONI
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DECISION N° 22 CO 003

PORTANT attribution des bourses départementales aux collégiens vauclusiens – deuxième répartition – année scolaire 2021/2022

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

VU l'article L. 3211-2 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2021-585 du 26 novembre 2021 donnant délégation à Madame la Présidente du Conseil départemental en matière d'attribution ou de retrait des bourses départementales entretenues sur les fonds départementaux,

VU la délibération n° 2021-331 du 28 mai 2021 validant le principe de l'ensemble des aides départementales à la scolarité au titre de l'année scolaire 2021/2022,

VU le budget départemental,

CONSIDERANT que l'ensemble des dossiers de demande de bourses départementales instruits par les services remplissent les conditions d'attribution,

DECIDE

Article 1 : D'attribuer une bourse départementale aux 30 collégiens pour un montant total de 1 925 €, réparti comme suit :

Bénéficiaires	Niveau de sensibilité			
	1 Normal (55 €)	2 Sensible (110 €)	3 Majoré (165 €)	4 TOTAL
Collégiens	1 375 € 25 dossiers	550 € 5 dossiers	0 € 0 dossier	1 925 € 30 dossiers

Article 2 : Les crédits nécessaires seront prélevés au budget départemental :

pour les collégiens : sur le compte 65, nature 6513, fonction 28, ligne de crédits 39202,

pour les collégiens majorés : sur le compte 017, nature 6513, fonction 568, ligne de crédits 44317,

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente décision sera transmise au représentant de l'Etat dans le département, publiée sur vacluse.fr. Le Conseil départemental en sera informé.

A Avignon, le 4 SEP. 2022

La Présidente


Dominique SANTI